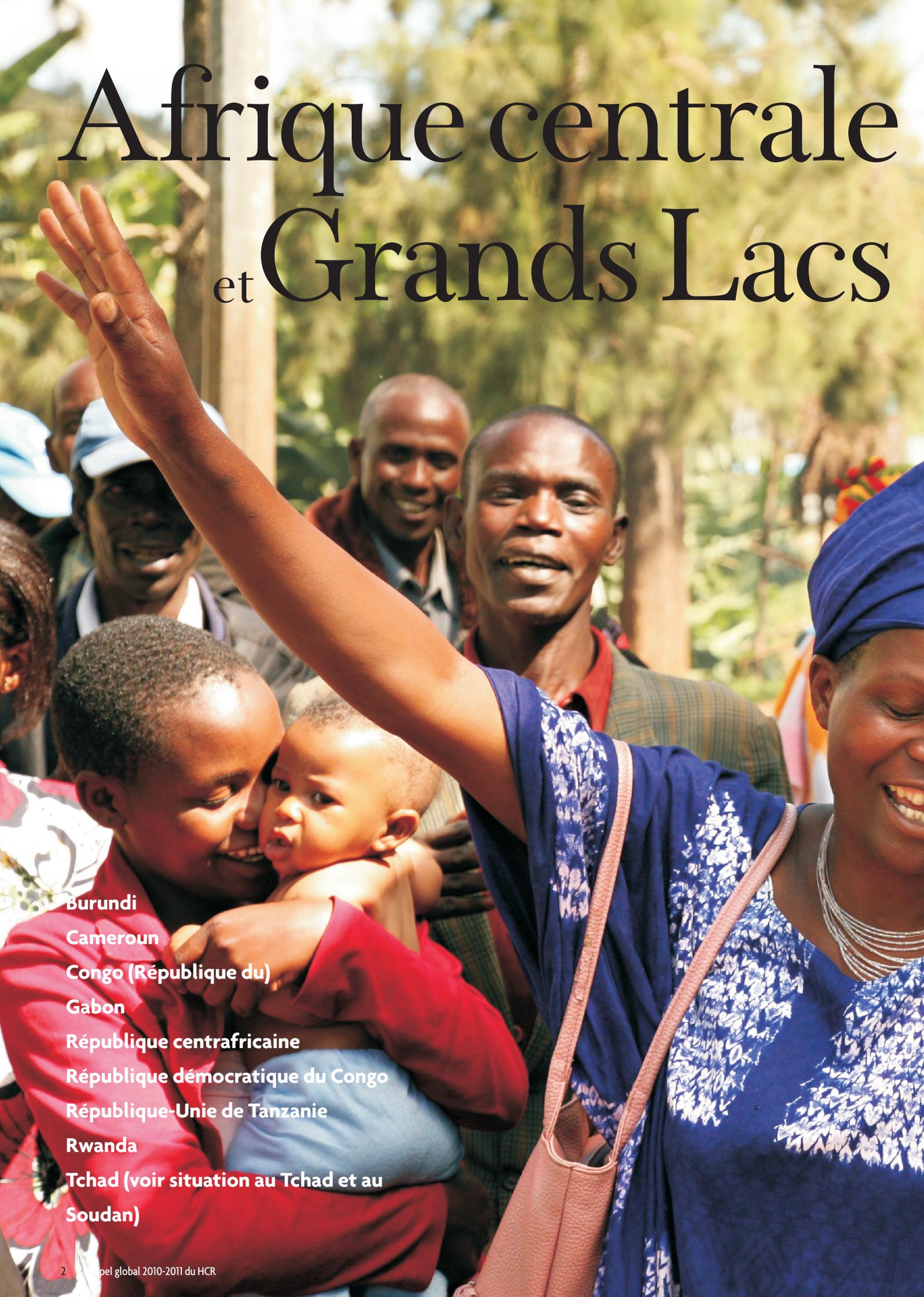


Afrique centrale et Grands Lacs



Burundi
Cameroun
Congo (République du)
Gabon
République centrafricaine
République démocratique du Congo
République-Unie de Tanzanie
Rwanda
Tchad (voir situation au Tchad et au Soudan)

| Environnement opérationnel |

La situation générale en République démocratique du Congo (RDC) demeure assez calme, exception faite de l'est du pays. Des opérations militaires conjointement menées par les armées de la RDC, de l'Ouganda et du Rwanda contre des groupes rebelles ont laissé espérer que le Nord-Kivu et la province Orientale renoueraient avec la sécurité et la stabilité ; néanmoins, la situation sécuritaire en RDC orientale demeure inquiétante, en raison de la présence de divers groupes armés dans la région.

En République centrafricaine (RCA), la situation politique a été dominée par des efforts pour créer les conditions d'une réconciliation nationale, moyennant la conclusion d'un accord de paix en juin 2008 et l'organisation d'un dialogue politique inclusif en décembre de la même année. Sur le plan de la protection, la situation demeure très précaire dans le nord-est et le sud, en raison des incursions des combattants Tora Bora, venus du Soudan, et de l'Armée de résistance du Seigneur, en provenance de l'Ouganda.

Le rapatriement des Congolais réfugiés en Zambie et en République-Unie de Tanzanie progresse à rythme régulier et se poursuivra tout au long de l'année 2010. Cependant, le rapatriement de leurs compatriotes réfugiés au Rwanda et au Burundi, dont on escomptait qu'il aurait lieu en 2010 après la conclusion d'accords tripartites, demeure problématique car il concerne des minorités ethniques. Tout retour non organisé ou forcé dans le cadre du rapatriement des Congolais réfugiés au Rwanda est susceptible de compromettre la paix et la stabilité en RDC orientale.

Le déplacement de populations civiles à l'est de la RDC suscite, de par son ampleur, les plus vives inquiétudes au sein de la communauté humanitaire. À la fin du mois de décembre 2008, on dénombrait en RDC orientale quelque 1 617 600 déplacés internes, soit 840 000 au Nord-Kivu, 335 000 au Sud-Kivu, 282 600 dans la province Orientale et 160 000 dans le district du Haut-Uélé.

Au début de l'année 2009, les Gouvernements congolais et rwandais ont lancé une offensive militaire commune pour déloger les membres des Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR) opérant en RDC orientale, les démobiliser et les rapatrier au Rwanda. Environ 2 000 combattants des FDLR ont ainsi été démobilisés, rapatriés et réintégrés à la société rwandaise. Par ailleurs, plus de 10 000 réfugiés ont regagné le Rwanda.

Si le calme et la sécurité relative qui règnent dans la plupart des secteurs du Nord-Kivu, en particulier dans les environs de Goma et de Rutshuru, perdurent, les déplacés internes et les Congolais réfugiés dans des pays voisins pourraient regagner en masse leur localité d'origine.

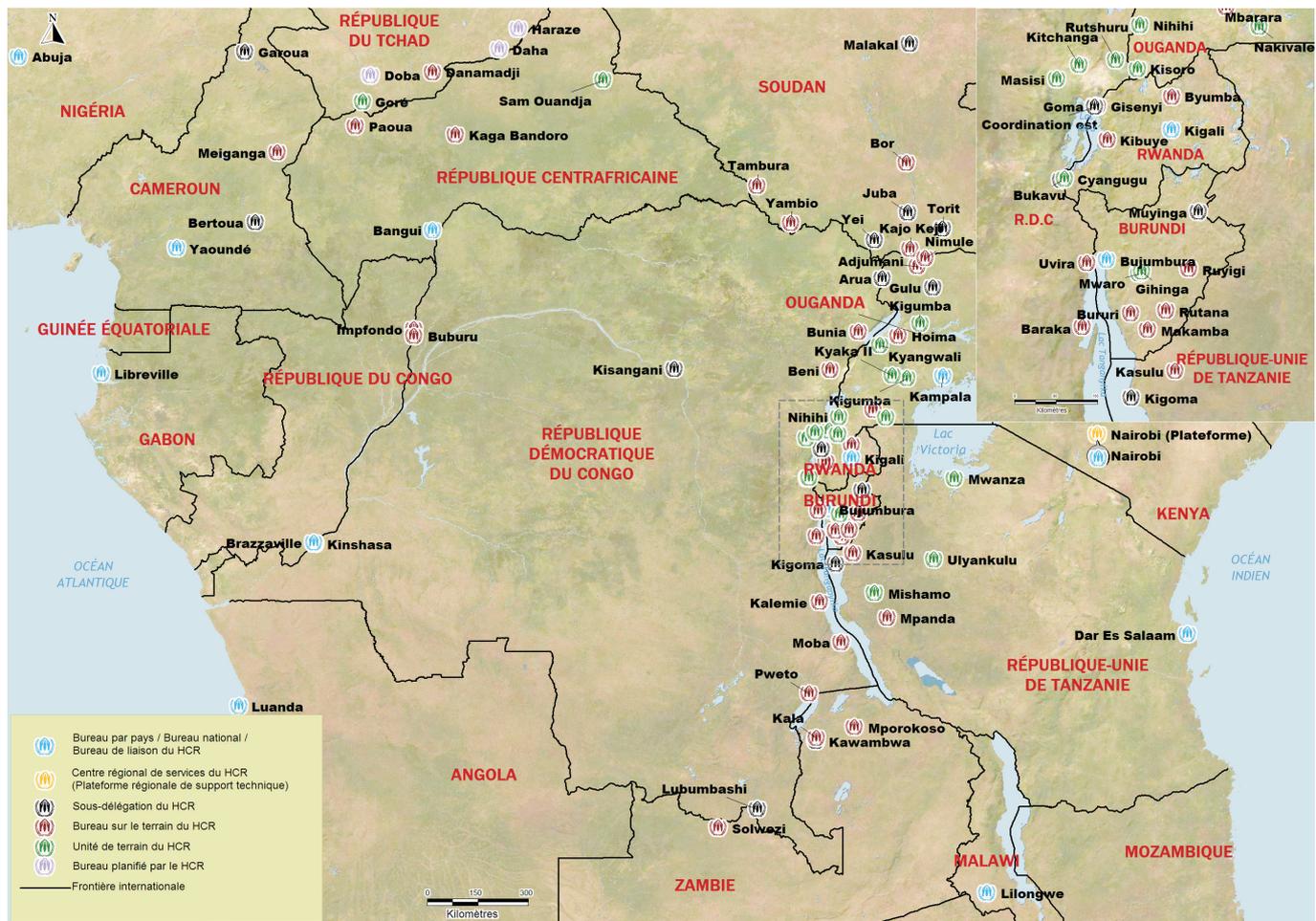
Dans les pays de la région où la paix règne, l'on est sûr d'assister à des retours. Le mouvement massif de rapatriement librement consenti des réfugiés burundais est un indicateur important à cet égard. Aujourd'hui, plus de six pour cent des habitants du Burundi sont d'anciens réfugiés qui sont rentrés de pays avoisinants au cours des six dernières années, principalement sous l'égide du HCR.

Le rapatriement organisé des Burundais réfugiés en Tanzanie prendra fin en 2009. Le HCR continuera de rapatrier les Burundais réfugiés en RDC qui le souhaitent, tout comme les Burundais dont la demande de naturalisation a été rejetée par les autorités tanzaniennes et qui optent pour le rapatriement.

Néanmoins, la situation socio-économique demeure difficile au Burundi. Seize pour cent au moins des 8,9 millions d'habitants que compte le pays sont considérés comme des individus vulnérables, ayant besoin d'une aide humanitaire soutenue, et 68 pour cent vivent dans des conditions proches du seuil de pauvreté, selon des sources du FNUAP et du PAM.



Des rapatriés en provenance du camp de Kigeme (Rwanda) arrivent au Burundi.



En janvier 2010, il ne restera plus que quelque 58 100 réfugiés en Tanzanie, pays qui a accueilli environ un demi-million de réfugiés au cours des 50 dernières années. Si l'on reconnaît que les réfugiés, en particulier ceux qui sont arrivés en 1972, ont contribué à l'économie du pays, on a également l'impression que d'autres Burundais, accueillis au nord-ouest de la Tanzanie, demeurent dans des camps pour profiter de l'assistance et non parce qu'ils ont besoin d'une protection internationale. Les autorités tanzaniennes continuent donc à soutenir le rapatriement librement consenti et d'autres solutions, espérant mettre un terme à la présence de réfugiés dans le pays d'ici la fin de la décennie.

Stratégie

Le HCR entend promouvoir des solutions durables, notamment le rapatriement librement consenti des individus réfugiés en Angola, au Burundi, en RDC et au Rwanda. Pour les réfugiés qui choisissent de demeurer dans leur pays d'asile, le Haut Commissariat s'efforcera, de concert avec les gouvernements, de trouver des solutions globales axées sur l'intégration sur place. Si les solutions du rapatriement et de l'intégration sur place ne peuvent être envisagées, le HCR cherchera à réinstaller les individus et les groupes qui ont des besoins de protection spécifiques.

Le HCR continuera d'apporter une aide technique aux gouvernements afin de consolider les cadres nationaux d'asile, en particulier au Burundi, en République du Congo, en RDC et au Gabon. En RCA et en RDC, deux pays où il dirige le module de protection, le Haut Commissariat continuera d'offrir une protection et de coordonner les activités visant à endiguer la violence sexuelle et sexiste.

En outre, le HCR fournira des abris temporaires aux déplacés internes vulnérables. Il accordera la priorité à sa fonction de chef de file dans la coordination et la gestion des camps et dans l'appui au

retour et à la réintégration des déplacés. À cette fin, des plans de réintégration privilégiant les activités axées sur la communauté seront mis en œuvre afin de favoriser des retours durables et d'encourager la réconciliation.

Contraintes

Dans plusieurs pays de la région, la précarité des conditions de sécurité rend l'action humanitaire difficile. Outre l'insécurité, le mauvais état des routes entrave l'accès du HCR aux personnes qui relèvent de sa compétence, en particulier aux réfugiés qui sont rentrés du Gabon au Congo au cours des dernières années.

Opérations

(Les opérations au **Burundi**, au **Cameroun**, en **République centrafricaine**, en **République démocratique du Congo**, au **Rwanda** et en **République-Unie de Tanzanie** sont décrites dans des chapitres distincts.)

La **République du Congo** accueille 20 000 réfugiés et 3 800 demandeurs d'asile, originaires pour la plupart de RDC. Quelque 80 pour cent d'entre eux vivent au nord du pays.

Le Haut Commissariat prônera l'intégration sur place des réfugiés qui choisissent de rester dans le pays. Il s'attachera en particulier à épauler le Gouvernement dans ses efforts pour trouver un autre statut pour les déplacés rwandais, leur permettant de résider dans le pays. Le Haut Commissariat fera également campagne pour que les initiatives en rapport avec le cadre des Nations Unies pour l'aide au développement facilitent l'intégration sur place.

Les personnes réfugiées au Congo bénéficieront d'une aide pour accéder à l'enseignement primaire et aux soins de santé essentiels. La priorité sera accordée à la prévention du VIH et du sida. Au

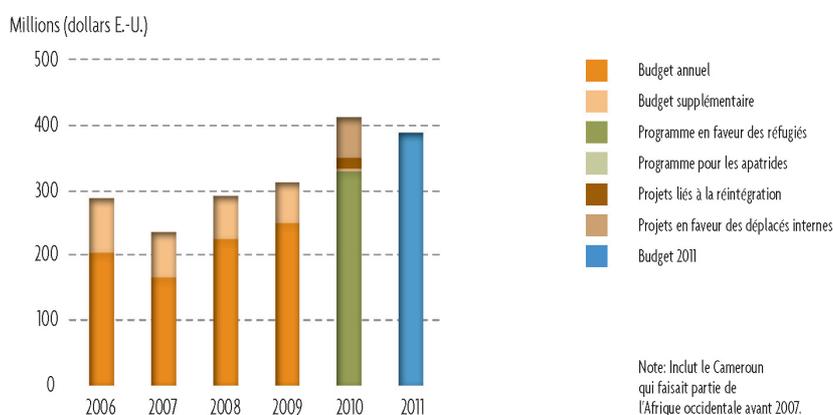
travers d'une stratégie de renforcement des capacités partagée avec les autorités locales, le HCR aidera les victimes de violences sexuelles à poursuivre leurs agresseurs en justice.

Le **Gabon** prodigue son hospitalité à quelque 13 000 réfugiés et demandeurs d'asile auxquels les autorités ont commencé à délivrer des cartes d'identité en 2007, afin de faciliter leur intégration sur place. Le processus a été retardé, en raison de difficultés pour recueillir des données auprès de réfugiés résidant dans des régions isolées. Le HCR continuera à prêter son concours aux autorités pour la délivrance de papiers et aidera les candidats au rapatriement. Si le rapatriement librement consenti ne peut être envisagé, le Haut Commissariat cherchera à obtenir leur réinstallation.

Informations financières

De 2005 à 2009, les efforts déployés pour trouver des solutions durables ont entraîné une légère augmentation des budgets en Afrique centrale et dans les Grands Lacs, bien qu'une grande partie des frais engagés ait été compensée par une réduction des budgets d'assistance sous forme de soins et d'entretien. L'évaluation des besoins globaux réalisée en vue de l'établissement du budget 2010 a mis en évidence des lacunes dans la protection et dans l'assistance offertes aux personnes qui relèvent de la compétence du HCR. La hausse du budget, par rapport aux années précédentes, résulte des efforts visant à remédier à ces lacunes. Le budget pour les réfugiés a connu la plus forte augmentation, tandis que le budget pour les déplacés internes est demeuré analogue à celui de l'année 2009.

Budget pour l'Afrique centrale et les Grands Lacs en 2006 – 2011



Budget pour l'Afrique centrale et les Grands Lacs (dollars E.-U.)

PAYS	BUDGET 2009 RÉVISÉ ¹	2010				TOTAL	2011
		PROGRAMME EN FAVEUR DES RÉFUGIÉS PILIER 1	PROGRAMME POUR LES APATRIDES PILIER 2	PROJETS LIÉS À LA RÉINTÉGRATION PILIER 3	PROJETS EN FAVEUR DES DÉPLACÉS INTERNES PILIER 4		
Burundi	39 425 537	33 397 699	309 687	2 879 506	440 254	37 027 145	27 100 000
Cameroun	12 158 513	20 636 773	0	0	0	20 636 773	21 125 600
Congo, République du	6 054 743	9 137 767	0	0	0	9 137 767	8 302 200
Gabon	2 244 021	2 943 788	0	0	0	2 943 788	2 600 000
République centrafricaine	6 730 942	5 930 808	0	0	5 541 561	11 472 369	11 635 000
République démocratique du Congo	75 351 003	65 584 652	2 151 087	0	33 887 567	101 623 306	104 314 700
République du Tchad	101 661 085	139 547 745	0	0	22 081 862	161 629 607	154 181 000
République-Unie de Tanzanie	49 831 495	32 180 735	0	13 168 673	0	45 349 408	38 343 600
Rwanda	13 265 626	19 937 999	0	2 401 659	0	22 339 658	20 611 000
Activités régionales	7 460 000	0	0	0	0	0	0
TOTAL	314 182 965	329 297 966	2 460 774	18 449 837	61 951 244	412 159 821	388 213 100

¹ Inclut les besoins pour les programmes supplémentaires d'un montant de 62 502 940 dollars E.-U.